

Se préparer au renouvellement de son contrat d'assurance

En tant que propriétaire d'entreprise, vous vous concentrez sur sa croissance : l'augmentation des contrats, le développement de la clientèle, la mise à niveau de votre équipement et l'amélioration de vos services. En ce qui concerne le renouvellement de votre contrat d'assurance des entreprises, il est important de comprendre que tout changement intervenu dans votre entreprise peut nécessiter une révision de votre couverture ou de vos montants d'assurance.

Il sera bon de faire deux ou trois choses essentielles avant de prendre rendez-vous avec votre courtier.

Tout d'abord, il vous faudra relire votre contrat existant et rédiger une liste de questions à poser à votre courtier sur des points nouveaux ou suscitant votre curiosité.

En étant bien informé avant la rencontre, vous aurez une meilleure compréhension de toutes les modifications à apporter à votre contrat et des risques nouveaux ou potentiels à couvrir.

Connaissez-vous bien votre entreprise?

Établissez ensuite la liste des points à aborder dans la discussion sur le renouvellement du contrat, pour aider votre courtier et vous-même à décider s'il est nécessaire d'y apporter des changements et à déterminer si vous devez vous attendre à une modification de votre prime.

- Liste des questions à poser
- Dépenses et documents à examiner
- Entretien obligatoire de l'équipement à effectuer
- Demandes d'indemnisation éventuellement déposées
- Évaluation des nouveaux actifs à estimer et à déclarer à l'assureur

Réfléchissez à vos activités et à tous les changements intervenus depuis le dernier renouvellement de votre contrat ou depuis la dernière fois que vous avez fait le point avec votre courtier. Demandez-vous si votre entreprise s'est développée et ce que cela implique dans vos activités quotidiennes. Faites la liste des nouveaux équipements, véhicules, bureaux ou autres biens que vous avez achetés ou que vous louez. Tenez compte de tout ce qui a changé. Si des changements sont récurrents ou saisonniers, vous devrez peut-être communiquer des mises à jour régulières à votre courtier.

Quand les biens et services rencontrent la technologie

Les façons d'intégrer les technologies en perpétuelle évolution d'aujourd'hui à nos activités commerciales quotidiennes sont nombreuses. Les technologies changent la manière dont nos clients « interagissent » avec nos produits et services. Lorsque l'on passe d'un magasin de vente au détail traditionnel à la vente ou à la publicité en ligne, il est important de comprendre en quoi ce développement modifie son marché, de même que les risques associés à ces nouveaux avantages.

Le recours à des technologies comme les systèmes de point de vente mobile ou les vitrines en ligne créant des boutiques éphémères est susceptible de modifier la façon dont les entreprises gardent le contact avec leurs clients.

Si vous conservez des renseignements sur vos clients dans une base de données ou communiquez avec eux par voie électronique, il est important d'évaluer les répercussions que pourrait avoir sur vos clients et vos affaires une cyberatteinte à la confidentialité de vos données. Si vous n'avez pas encore parlé à votre courtier des aspects technologiques de votre entreprise, des risques potentiels associés et de la façon de vous protéger contre ces risques, votre renouvellement en est l'occasion parfaite.

Une assurance évoluant avec les besoins de votre entreprise

Le contrat d'assurance qui était parfait pour vous il y a quelques années peut ne plus adéquatement protéger votre entreprise aujourd'hui, surtout si celle-ci prend de l'expansion et change.

Il est crucial de veiller à ce que votre entreprise reste bien assurée à mesure qu'elle prend de l'expansion. Si vous prenez le temps de bien préparer le renouvellement de votre contrat, vous pourrez continuer à vous concentrer sur vos affaires et à réaliser des progrès dans les domaines qui comptent le plus pour vous